



Lettre d'information

L'essentiel de Gescod au Congo et du projet OSCAgri-Pool

07- Janvier 2020

OSCAgri-Pool

Structuration des Organisations de la Société Civile Agricole du Pool pour la diversification économique et le développement rural inclusif



Assemblée générale départementale des paysans... très fiers de l'être

Cent délégués du monde paysan de toutes les Unions locales du Pool se sont réunis à Kinkala les 14 et 15 novembre 2019 pour tenir l'assemblée générale de l'Union Départementale des Organisations Paysannes du Pool (UDOPP) à l'hôtel du Conseil. Cet événement marque la renaissance de l'organisation et vient clôturer la série des assemblées locales au cours desquelles s'étaient mobilisés quelques 2000 paysans.

Lors de la 1^{ère} journée, l'UDOPP, en huis-clos, a réformé ses statuts et a élu ses représentants départementaux. La commission féminine départementale et 6 commissions techniques ont été installées. Lors d'un travail de groupe, elles ont posé les bases de travail du syndicat pour l'année à venir.

La 2^{ème} journée fut organisée sous la forme d'une vaste concertation, au cours de laquelle furent invités élus, ONG, administrations, institutions internationales et partenaires économiques pour discuter des problématiques du secteur agricole dans le Pool. « *Les paysans du Pool ont des choses à vous dire* » a annoncé d'entrée le président réélu Boniface Mbe-lani Mikissi. Les 50 invités présents se sont en effet prêtés à l'exercice de l'écoute avant de pouvoir intervenir.

Patrice Nsibiassala, nouveau secrétaire, a d'abord rappelé le fonctionnement de l'organisation, et les missions et les ambitions qu'elle s'est fixées. Le vice-président Alphonse Kintsoukila a ensuite présenté les grandes lignes du livre-blanc qui sera dévoilé en début d'année 2020. Ce document recueille plus de 100 propositions et orientations qui embrassent tous les contours d'une politique agricole à bâtir. Des propositions « *par et pour les paysans du Pool* ».

La 1^{ère} vice-présidente Victorine Moubier a sans nul doute marqué les esprits lors d'une intervention incomparable où elle rappela, sans oublier de secouer un peu ces messieurs, le rôle essentiel joué par les femmes paysannes et la nécessité de prendre en compte leurs aspirations.

Ce fut ensuite « la parole aux unions ». Un représentant de chaque territoire du Pool a, en 2 minutes chrono, exposé une problématique de son choix. « *Le système des groupements a failli. Il faut reconnaître et soutenir les exploitations familiales* » ; « *il faut lutter contre les pyromanes qui brûlent les arbres fruitiers* » ; « *il faut empêcher les taxes informelles lors du transport de nos marchandises* » ; « *que les ONG et les institutions cessent d'enjambrer les Unions locales* » ; « *il faut encadrer le prix du foncier* » ...



Bien d'autres interventions précises, revendicatives et ciblées ont été aussi réceptionnées par la salle, et notamment par le président du Conseil départemental qui, ayant tenu à assister à l'ensemble des travaux, chercha à apporter autant de réponses que possible.

D'autres débats s'engagèrent au sujet du crédit, de la mécanisation ou encore de la jeunesse mais dans ce tumulte apparent, le message essentiel est passé. Le Pool est le 1^{er} département du Congo à se doter d'une telle organisation, et une nouvelle page s'ouvre dans l'histoire du développement agricole congolais.

Un annuaire des représentants

Le réseau s'est doté d'un annuaire dans lequel sont répertoriés, par district, les noms et numéros de téléphone des quelques 160 membres de bureau ou représentants de commissions. Cet annuaire est destiné à faciliter la prise de contact des partenaires avec les représentants des paysans mais aussi entre paysans de différents horizons. Il est disponible auprès des Unions locales ou à l'hôtel du Conseil départemental à Kinkala.

ANNUAIRE DES RESPONSABLES PROFESSIONNELS PAYSANS DU POOL



EDITION 2019

UNION DÉPARTEMENTALE DES ORGANISATIONS PAYSANNES DU POOL
SES DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES DE L'AGRICULTURE
QUARTIER BANZIZO-KINKALA - udoppool@hotmail.com



AFDI : une mission placée sous le signe des échanges paysans / paysans

Deux agriculteurs du Grand Est français sont venus à la rencontre de leurs homologues du Pool.

Cette mission organisée par Gescod dans le cadre de la coopération décentralisée qui lie le Conseil départemental du Pool à Ribeauvillé, était composée de Laurent Fischer, producteur d'œufs et de maïs, et Dominique Haegelen, producteur de lait et de céréales. Tous deux sont responsables au sein de l'association AFDI, partenaire associé au projet.

Les 2 alsaciens ont quitté quelques jours leurs exploitations pour parcourir le Pool afin d'apporter leur contribution au projet Oscagri. Ils ont ainsi rencontré le Conseil départemental du Pool et soutenu la nécessité d'un dialogue entre les institutions et le monde paysan. Ils ont échangé avec les producteurs de maïs quant à la gestion de leurs futures coopératives et ont promulgué, ci et là, des conseils techniques en élevage bovin, aviculture ou encore production de maïs.

Les représentants d'AFDI sont aussi des syndicalistes engagés, convaincus que le développement agricole ne peut réussir sans organisations paysannes fortes. Ils ont ainsi largement débattu avec les responsables des Unions sur le rôle qu'ils devront jouer.

L'aspect le plus marquant de la mission fut sans doute cette volonté partagée de doper la coopération décentralisée par les échanges directs paysan-paysan. Dominique Haegelen, a découvert le Congo à cette oc-



Visite des champs de maïs à Ngabé

casion mais entretient depuis longtemps des liens avec les producteurs du Mali. « *Du Nord ou du Sud, nous sommes toujours des paysans et avons beaucoup de choses à nous dire* ». Des propos appuyés par Laurent Fischer, pour qui cette nouvelle visite au Congo fut l'occasion de réaffirmer son soutien au projet : « *Grâce à l'émergence des Unions locales et des coopératives, nous avons désormais des organisations professionnelles sœurs dans le Pool et le Grand Est ; ce qui ne peut qu'encourager la poursuite et le développement de la coopération* ».

Démarrage des travaux de construction des silos de stockage.



Chantier d'un silo à Yono

Afin de répondre aux problématiques de stockage et de commercialisation du maïs, Gescod a lancé début décembre les travaux de construction de 2 hangars à Nzinzi (district de Mindouli) et Yono (district de Ngabé). Ces 2 bâtiments de 200 m² et d'une capacité de stockage de 100 à 200 T chacun sont situés au bord des routes nationales pour faciliter l'évacuation des produits, tout en étant au cœur de zones de production. Les parcelles ont été cédées gratuitement au Conseil départemental par les villageois et les hangars seront mis à disposition des coopératives de producteurs que Gescod forme à la gestion depuis plusieurs mois.

Lancement des ateliers de réflexion

Gescod a organisé avec les Unions locales des ateliers de réflexion autour des problématiques rencontrées par les paysans. Au total, 260 personnes se sont prêtées à l'exercice, avec comme fil conducteur le triptyque utilisé parfois pour caractériser l'agriculture - les Hommes / les produits / le territoire.

Les participants ont d'abord identifié les caractéristiques et problématiques majeures du territoire. Puis les débats ont porté sur les questions du statut du paysan et de l'exploitation, sur l'accès au foncier et au crédit, sur les besoins de formation, ou encore les problèmes d'évacuation et de commercialisation...

Ces réflexions seront prochainement présentées publiquement lors de forums locaux. Elles

seront également synthétisées et intégrées au livre blanc après avoir été débattues au niveau départemental. Celui-ci sera dévoilé en début d'année 2020.

Les paysannes de Mindouli veulent des réformes

La première commission féminine s'est tenue à Mindouli sous la présidence d'Olga Biampandou. Les agricultrices proposent de travailler sur le concept de groupement familial d'exploitation dont l'objectif serait de mieux organiser les relations entre actifs d'une même famille et d'offrir des garanties de succession sur le capital d'exploitation aux enfants et à l'épouse lors du décès du mari. Ce sujet reste à approfondir mais pourrait devenir l'un des leitmotivs des commissions féminines et de l'UDOPP.

GESCOD - Antenne au Congo Brazzaville
Conseil départemental du Pool - BP 02 Kinkala
congo@gescod.org / (+242) 06 873 03 97

www.gescod.org



Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Gescod et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne

